

# **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 20 Janvier 2012**

*Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt Janvier 2012 sur la convocation du Maire en date du 14 Janvier 2012.*

*Tous les conseillers étaient présents, exceptés Mrs SEGUIN Didier et BOUJU Bruno excusés et Mr LEGRAIN Frédéric, absent. Pouvoir de Mr SEGUIN Didier à Mr STIRNEMANN et de Mr BOUJU Bruno à Mme COURTOIS-BENDAHDANE Catherine.*

*Mr STIRNEMANN Claude lit le PV de la réunion du 16 Décembre 2011 : celui-ci est adopté à l'unanimité.*

*Mr Blanc Frédéric est élu secrétaire de séance.*

## **Intervention de M. HUGUES, agent ONF :**

M. HUGUES Samuel, agent ONF, expose aux membres du Conseil Municipal le programme d'actions préconisé pour la gestion du patrimoine forestier communal pour 2012.

## **ONF : programme de travaux 2012**

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le programme de travaux ONF 2012. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le programme de travaux sylvicoles 2012 pour un montant de 8 469.47 € HT – 197.00 € HT (réparation de la barrière en limite avec la commune de Placey) soit 8 272.47 € HT (8 851.54 € TTC).

## **Bilan sélection maître d'oeuvre : projet « aménagement centre-bourg »**

23 candidats ont procédé à une demande de renseignements concernant le projet, 6 dossiers sont parvenus à la Mairie. Parmi ceux-ci, 2 dossiers ont été exclus pour manquement à la procédure.

Ainsi, ont été retenues : les équipes constituées par les architectes : Philippe LELIEVRE, JP MENARD et Olivier TARDY. Le choix définitif du cabinet aura lieu le 22 février 2012.

## **Budget communal : inscription budget achat d'un tracteur C / 2182**

Après présentation d'un tableau récapitulatif des dépenses d'entretien de la commune par Mr le Maire, ce dernier propose d'inscrire dans le budget l'achat d'un petit tracteur équipé d'accessoires et d'envisager l'augmentation des heures de travail de l'employé communal.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'achat d'un tracteur il y a lieu d'ouvrir les crédits nécessaires. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (11 pour et 1 contre) d'ouvrir des crédits d'un montant de 30 000 € au C / 2182. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2012 de la Commune.

## **Cession terrain M. PUIG Laurent et Mme CHARLEBOIS Lise**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 17/06/11 qui fixe à 10.00 € / m<sup>2</sup> le prix de vente du terrain jouxtant la propriété de M. PUIG et Mme CHARLEBOIS, et qu'à cette date le procès-verbal de délimitation n'était pas établi. Le Cabinet Yves ROBERT a établi le document qui précise les numéros de parcelles concernées et leur contenance. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre les parcelles D 504 d'une superficie de 26 Ca et D 505 de 55 Ca soit un total de 81 Ca à

M. PUIG Laurent et à Mme CHARLEBOIS Lise au prix de 10.00 € / m<sup>2</sup>. Tous les frais relatifs à cette vente seront à la charge des acquéreurs. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte notarial et tous les documents se rapportant à cette vente.

### **Orientations budgétaires 2012**

Des projets ont été évoqués : réfection du chemin du cimetière, reprise des tombes, sécurisation des entrées du village.

### **Mise à jour de l'inventaire communal :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que pour mettre à jour l'inventaire communal il y a lieu de dresser la liste du matériel à réformer devenu obsolète. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'éliminer de l'actif communal le bien suivant :

N° inventaire	Compte	Nature	Année	Valeur
MAT7B	2188	Groupe électrogène	2002	990.00 €
<b>Montant total</b>				<b>990.00 €</b>

### **Droit de préemption urbain**

M. le Maire informe le Conseil Municipal (dans le cadre de sa délégation de signature), que la Commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain pour la vente des parcelles D 343, 344, 345 et 348 sises rue du Bochet.

### **Don**

Un don de 60.00 € a été fait pour le prêt de la salle lors des dernières obsèques. Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le don de 60.00 €.

### **Questions diverses**

Mme DUQUET Karine informe que l'électricien Mr Milleret est passé ce jour afin de changer les lampes.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22H35  
La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 24 février 2012**

### **Liste des délibérations prises en séance du Conseil Municipal du 20/01/2012 :**

ONF : programme de travaux 2012

Budget communal : inscription budget achat d'un tracteur C / 2182

Cession de terrain à M. PUIG Laurent et Mme CHARLEBOIS Lise

Mise à jour de l'inventaire communal :

Don